

Ville de Bruxelles  
M. D. VAN ASBROECK  
Département Urbanisme  
Plans et autorisations  
Boulevard Anspach, 6  
1000 Bruxelles

V/Réf. : 74r/06  
N/Réf. : AVL/AH/BXL-1942/s405  
Annexe : 1 dossier comprenant 2 plans

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Demande d'avis de la Commission de Concertation.  
*Dossier traité par Mme I. Tratsaert.*

En réponse à votre courrier du 22 décembre 2006 sous référence, réceptionné le 11 janvier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 24 janvier 2007 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée **n'a pas émis de remarques** sur le projet.

La demande concerne un immeuble à appartements situé à l'angle de l'avenue de la Renaissance et la rue de la Chevalerie, compris dans la zone de protection de l'ensemble classé des musées du parc du Cinquantenaire. En raison des dégradations intervenues aux façades avant et latérales des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages, il est proposé de les habiller au moyen d'un bardage en plaques de fibres-ciment posées sur une couche d'isolation de 5 cm d'épaisseur. Les gardes corps des terrasses seront remplacés à l'identique ; le couvre mur est prévu en aluminium laqué blanc. Une partie du pignon latéral serait réalisé en crépis.

N'entravant pas les perspectives depuis le site classé du parc du Cinquantenaire, ni par rapport au couvent des Dominicains situé à proximité et classé comme monument et site, **cette intervention n'a pas fait l'objet de remarques particulières de la C.R.M.S.**

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.